

Ornex ► infos



Dossier p.7-10

LES « HAPPYCULTEURS » D'ORNEX

2. ÉDITO

3. LES POMPIERS D'ORNEX

4. VIE CITOYENNE

6. LE POINT SUR LES TRAVAUX

11. POINTS DE VUE

12-13. VIE COMMUNALE

14. INTERCOMMUNALITÉ

15. INFOS PRATIQUES – ÉTAT CIVIL

16. SOLIDARITÉ



Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

Rarement nouvelle année n'aura été aussi attendue. D'une ampleur inhabituelle, la crise que nous traversons depuis près d'un an a démontré à quel point **nos sociétés modernes, habituées au confort et aux progrès technologiques, sont devenues sensibles à l'imprévu**. La crise sanitaire, amplifiée par la crise économique et la menace terroriste, n'a pas épargné notre pays qui, avec deux conflits mondiaux sur son sol, pensait avoir tout connu, tout vécu.

Nombreux sont ceux qui parmi nous ont perdu un être cher, un emploi ou sont séparés de leurs familles. **À toutes et à tous, je tiens à adresser un message d'espoir et de fraternité avec la certitude que peu à peu nous retrouverons ce qui fait notre raison et notre joie de vivre.**

Aux plus fragiles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), relayé par le service dédié, continuera d'apporter son aide.

Les personnes âgées, particulièrement éprouvées par la crise, savent qu'elles y trouveront une écoute bienveillante.

Comme citoyen, il nous appartient de faire vivre les commerces de notre village et de **montrer à ceux qui les font vivre qu'ils nous sont essentiels** : vente à emporter, achats sur rendez-vous, livraison à domicile, sont autant de moyens pour permettre à nos commerçants de franchir cette période difficile.

Avec les personnels soignants, les enseignants, les agents communaux, les forces de l'ordre, les bénévoles du monde associatif, ces commerçants constituent l'essentiel du lien social : **ne les oublions pas.**

Restant à vos côtés, **le Conseil municipal et moi-même vous adressons pour l'année 2021 nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.**

LE MAIRE **JEAN-FRANÇOIS OBEZ**

Dear Ornésiens,

Rarely has a new year been so anticipated.

The crisis we have been going through for nearly a year has demonstrated how our modern societies, accustomed to comfort and technological progress, have become sensitive to the unexpected.

The health crisis, amplified by the economic crisis and terrorist threat, has not spared our country which, with two world conflicts on its soil, thought it had lived through and seen everything.

Many of us have lost loved ones, lost jobs or are separated from our families.

To all of you, I would like to send a message of hope and fraternity with the certainty that little by little we will rediscover what constitutes our reason and our joie de vivre.

For the most vulnerable, the dedicated service Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), will continue to provide assistance. The elderly, particularly affected by the crisis, know that they will find a compassionate ear to listen.

As citizen, it is up to us to keep the businesses of our village alive, to

show that we support them and that they are essential to us: take away orders and home delivery purchases, are all means to enable our traders to get through this difficult period.

Along with nursing staff, teachers, municipal officials, law enforcement agencies, volunteers from associations, the local business community constitute the bulk of our social bond: let us not forget them.

Staying by your side, the Municipal Council and I send you our best wishes for a healthy, happy and prosperous year in 2021.

traduction par Mark Toomey

► Une page se tourne au C.P.I.N.I. d'Ornex

Communication de Michel Gallet à l'occasion de son départ en retraite

J'ai commencé ma carrière le 1^{er} janvier 1978 avec comme premier Chef de Corps l'Adjudant/Chef Jean GALLET. Avec un grand-père et un père Sapeur-Pompiers Volontaires la voie était tracée. Les premières années étaient essentiellement consacrées à la formation. En 1981 le Sergent Bruno Kryk prenait le commandement. En 1988 se posait le problème de sa succession. C'est André BIOLAY alors Maire qui me sollicitait pour prendre le commandement. La fonction nécessitait une formation spécifique qui se déroulait à l'école départementale. Un stage sanctionné par l'obtention du grade d'adjudant. Le 24 mars 1989 j'étais nommé Chef de Corps avec comme adjoint le Sergent/Chef Marc JUTIN, puis Lieutenant le 1^{er} juin 2013.

Que d'évolutions durant ces 43 années avec en tout premier lieu la mise à disposition de nos nouveaux locaux répondant aux dernières normes. J'adresse mes vifs remerciements à Laurent JUTIN pour son engagement dans l'agencement de cette nouvelle caserne. Évolution également avec 2 nouveaux véhicules acquis en 2013 par la Commune. Évolution dans le domaine de la formation par des nouveaux modules permettant d'intervenir avec le maximum d'efficacité et de sécurité.

Que retenir de ces 32 ans de commandement ? La satisfaction d'avoir participé avec une équipe motivée à des interventions parfois difficiles lors notamment de la prise en charge de victimes en détresse vitale, d'accidents tragiques, ainsi que divers incendies. La volonté constante de conserver les acquis par des manœuvres régulières pour rester performants. Mais également des moments de doute notamment lorsque l'effectif était descendu à 11 personnes ce qui mettait en péril la pérennité du Corps. Au 1^{er} janvier 2021 l'effectif sera de 14 Sapeur-Pompiers formés et nul doute que le chantier majeur qui attend le nouvel encadrement sera de motiver et fidéliser de nouvelles recrues.

C'est une nouvelle vie qui m'attend. Je l'appréhende sereinement avec d'autres activités en projet. Fini la montée d'adrénaline lors du trajet entre domicile et caserne, fini les nuits tronquées et les repas en fractionné, les sorties reportées par la sonnerie du bip. Je continuerai dans le monde associatif au niveau de l'Amicale afin d'entretenir l'amitié qui m'a toujours lié à mes collègues.

Enfin, je remercie tous ceux qui ont maintenu ma motivation pour m'impliquer durant toutes ces années. Je citerai les municipalités successives qui ont toujours répondu favorablement aux budgets relatifs au fonctionnement du Corps. Un grand merci également aux services administratifs, ainsi que les services techniques pour la gestion de certaines interventions. J'adresse mes sentiments de vive gratitude au Comité de l'Amicale qui nous a doté de divers équipements.

Je souhaite plein succès à mon successeur l'Adjudant Johan HERRING qui a été mon adjoint durant ces 3 dernières années et à toute son équipe avec laquelle je garderai un souvenir ému et respectueux.



► Vidéo-protection : le dispositif est désormais opérationnel

Depuis le début du mois d'octobre 2020, les 11 caméras de vidéo-protections installées sur le territoire communal sont fonctionnelles. Implantées sur des lieux de passage stratégiques, les caméras permettent de visualiser tous les véhicules, de détecter les plaques d'immatriculation, même de nuit. Le dispositif est d'ores et déjà utilisé par la Police municipale, en partenariat étroit avec la Gendarmerie.



► Cérémonie commémorative de l'Armistice

De manière exceptionnelle, les commémorations de l'armistice de 1918 ont eu lieu à Prévessin-Moëns, en présence des maires des trois communes du SIVOM de l'est gessien et d'un nombre restreint d'autorités civiles et militaires. Pour soutenir nos anciens combattants, il est possible de faire un don (Bleuet de France) à l'aide du formulaire en ligne disponible sur le site de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre : www.onac-vg.fr.



► La Fuite en Suisse par Ruth Fivaz-Silbermann

En septembre 2018, Ruth Fivaz-Silbermann (auteur d'une thèse remarquée sur le passage des réfugiés juifs en Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale) donnait une conférence à la Salle René Lavergne sur le sauvetage de plusieurs dizaines de juifs assuré par les réseaux de résistance français et suisse présents tant à Ornex qu'à Collex-Bossy. Le public, venu en nombre, avait pu découvrir, grâce à une documentation inédite, les visages et les histoires souvent bouleversantes de ces familles persécutées sous le III^e Reich. Préfacée par Serge Klarsfeld, *La fuite en Suisse* revient sur les itinéraires croisés de ces réfugiés, ces résistants, ces passeurs jusqu'ici oubliés. 33 ans après le procès Barbie, Ruth Fivaz-Silbermann offre une synthèse magistrale sur le rôle discret mais essentiel du Pays de Gex dans le sauvetage des victimes de la barbarie nazie.



Vœux du Maire 2021

Situation sanitaire oblige, cette année les traditionnels vœux du Maire ne pourront pas avoir lieu en public à la salle René Lavergne. Nous vous donnons rendez-vous dès le 1^{er} janvier sur le site internet de la commune (www.ornex.fr) pour la présentation vidéo des vœux du Maire.



Trois centenaires à Ornex

En 2020, 3 figures ornésiennes ont fêté leur 100 ans !



Marie-Thérèse MICHAUD

Le 30 juin dernier, Marie-Thérèse Michaud fêtait ses 100 ans. Née 14 avril 1920 à Échevenex, Madame Michaud vit depuis les années 50 à Maconnex dans le dernier café historique de la commune. Entourée de 3 de ses 6 enfants, la centenaire ornésienne s'est vue remettre un bouquet de fleurs par le maire de la commune, Jean-François Obez.

Georges BOULOGNE

Le 26 septembre dernier, c'était au tour de Georges Boulogne de fêter ses 100 ans, entouré de sa famille, au Clos Chevalier où il réside. Il a ainsi pu profiter des siens, venus parfois de loin. Il a également reçu la visite du maire, venu lui présenter ses vœux et lui offrir une médaille d'honneur ainsi qu'un cadeau très original. En effet, les membres du CCAS ont eu la bonne idée de personnaliser son fauteuil et de le doter d'un klaxon et de deux 2 enjoliveurs « superboy ». De quoi égayer le quotidien de notre centenaire qui se revendique de la « positive attitude ».



Madame SAXOD

Ginette Saxod née Bétems dont le prénom officiel est Gilberte est née le 17 Décembre 1920 à Ornex au 28 rue de l'Église, dans la maison familiale, c'est l'aînée d'une fratrie de 3 enfants.

Elle a passé toute sa vie dans cette commune et réside chez elle dans le quartier de l'église.

Toujours l'esprit alerte, elle est une vraie encyclopédie du siècle vécu et grâce à son journal préféré « le Canard Enchaîné » elle est incollable sur l'actualité récente.

Le Maire ainsi que le personnel du service social lui ont rendu visite le 17 décembre dernier à l'occasion de ces 100 ans pour lui remettre un joli bouquet de fleurs.

► *Rénovation de la façade de la mairie*

Point final de la rénovation de la mairie, la réfection de la façade est désormais achevée. Réalisés par l'entreprise GF Façade, le montant des travaux s'élève à 38 241 €. De nouvelles enseignes pour la mairie, le local des pompiers ainsi que la nouvelle salle associative de la Courterée devraient être mises en place d'ici le début de l'année 2021.



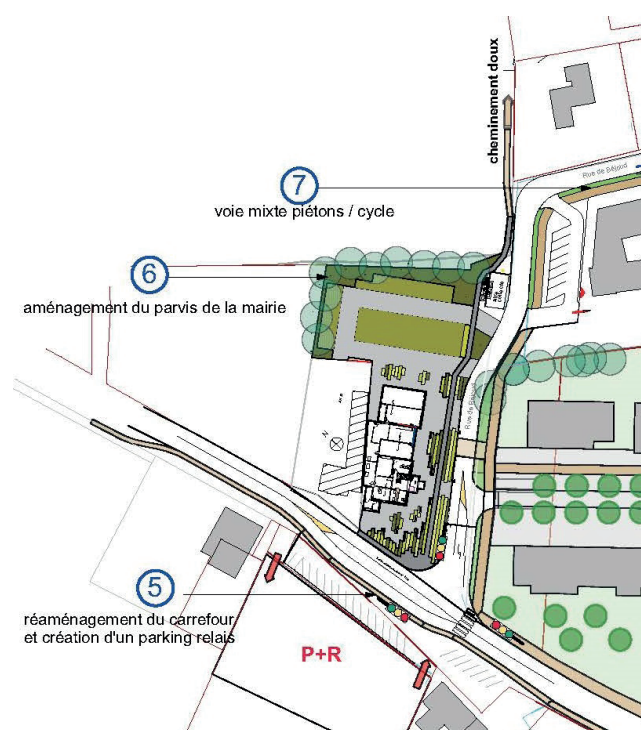
► *5 salles de classe font peau neuve*

Durant les périodes de confinement et l'été, les agents communaux ont procédé à la rénovation complète de cinq salles de classe, ainsi que de la bibliothèque et de la salle des maîtres de l'école des Bois. L'ensemble des anciens sols PVC a été changé, afin d'y installer des sols en linoléum (matériel naturel et faiblement émetteur de polluants de l'air intérieur). Le remplacement des faux plafonds, la mise en place de nouveaux éclairages LED et la peinture de deux salles de classes ont également été réalisés. La salle des maîtres a, quant à elle, été agrémentée d'une nouvelle cuisine et de nouvelles couleurs. Les enfants ont ainsi eu le plaisir de découvrir à leur retour de vacances des salles lumineuses et plus joyeuses. Les trois dernières salles seront remises à neuf pendant les vacances de Noël, si la neige ne vient pas trop jouer les troubles fêtes !



► *Charbonnière / Rue de Béjoud*

Les travaux d'aménagement du parvis de la mairie et le carrefour entre la rue de Béjoud et la RD 1005 débiteront en principe en mars 2021 pour une durée prévisionnelle de sept mois. Ils comprennent la réfection complète de la voirie et la création d'une voirie piétons-cycles le long de la gendarmerie, le réaménagement du carrefour à feux de la mairie avec la création d'un tourne-à-gauche et la suppression de la contre-allée actuelle. Les travaux comprennent aussi l'aménagement paysager du parvis de la mairie, dont les espaces de stationnement agrandis.



Les « Happyculteurs » d'Ornex

Dès les premiers beaux jours du printemps 2021, les abeilles s'apprêteront à effectuer leurs premières sorties après la période d'hiver. Quelques apiculteurs de notre commune ont accepté de partager leur passion et parler de leurs inquiétudes... Quelques pistes de solutions sont proposées pour participer à la bonne santé des abeilles et autres insectes.

Sur notre territoire, plusieurs personnes pratiquent l'apiculture, soit comme une activité de loisirs, soit en vue d'un projet d'installation professionnelle. Une chose est sûre, l'apiculture est d'abord une affaire de passion.

Où se trouvent nos apiculteurs ornésiens ?

Yves FOURNIER a développé une passion pour les abeilles depuis longtemps. Il a 3 ruches qui lui permettent de fabriquer un délicieux miel et d'en faire profiter ses proches.

Anita BOULAS pratique également l'apiculture comme loisir. Elle possède 6 ruches, et profite de son miel pour sa consommation personnelle.

Harald KÜCHLER a décidé de se lancer dans l'apiculture après avoir vu le film « More than Honey ». Il a ainsi cherché une manière de s'engager, à son niveau, pour la préservation de la nature. Il entretient, lui aussi, ses deux ruches pour son usage personnel.

« **Les Abeilles des Vergers** » : Dominique Bidet-Dazin possède, entre autres, une vingtaine de ruches profitant du verger familial. Elle occupe ainsi sa retraite par

une activité qui lui permet de réunir ses passions et être en lien avec les saisons. Elle était secondée cette année par Alison COX sa belle-fille. Alison, titulaire d'un Brevet Professionnel de Responsable d'exploitation Agricole spécialisée en Apiculture, débutera son activité professionnelle dès le mois de janvier 2021. Son exploitation se situera rue de Trélebox. Alison envisage d'élever une trentaine de ruches dédiées à la production de gelée royale et des colonies pour le miel. Dominique partage sa passion non seulement avec sa famille mais aussi avec les participants en formation aux Ruchers écoles du Pays de Gex. Pour vous procurer leur miel et produits de la ruche, vous trouverez toutes les informations sur la page facebook : « Les Abeilles des Vergers ».



D'où vous vient votre passion pour les abeilles ?

Pour la plupart de nos apiculteurs, le contact avec la nature semble être un point commun. Certains veulent faire perdurer une tradition familiale, d'autres ont simplement voulu découvrir le monde des insectes et sont devenus de fervents passionnés.

Comment l'abeille fabrique-t-elle le miel ?

L'apiculture est une activité agricole qui consiste à élever des abeilles mellifères dans le but, généralement, de profiter des bienfaits du miel et d'autres produits. Il existe actuellement de l'élevage d'abeilles uniquement pour faire perdurer cet insecte et de multiples types de ruches. Chaque ruche abrite une colonie d'abeilles, *Apis Mellifera*, une société qui vit en autonomie, très organisée. Le travail dans la ruche est parfaitement réparti, chaque insecte a sa mission. L'abeille ouvrière butineuse collecte le nectar, le pollen ou l'eau et le transporte vers la ruche. La répartition de sa récolte dans les alvéoles est confiée à d'autres abeilles ouvrières. Les abeilles transforment le nectar en miel ; cette activité

transforme les sucres de la plante en sucres simples, principalement glucose et fructose. Le nectar devient alors progressivement miel.

Lors de la récolte, l'apiculteur vérifie le taux d'humidité de son miel, ce qui permet d'assurer sa bonne conservation. Le miel est parfois décanté avant d'être stocké en pot.

Pourquoi le miel est-il liquide ou solide ?

Dans la ruche, il fait une température d'environ 35°C. Il faut savoir que tous les miels sont liquides au départ à leur récolte. Après l'extraction et la mise en pot, chaque miel cristallise plus ou moins vite ce qui est un phénomène entièrement naturel. La rapidité et le type de cristallisation dépend de deux facteurs : des sucres composants le miel principalement et de la température de conservation. Pour garder un miel liquide on le défige.



Quelle est la durée de vie d'une abeille ? Combien d'espèces existe-t-il ?

Une colonie d'abeilles peut être composée d'environ 40 000 à 80 000 individus en pleine saison, et passer à 10 000 individus pour passer l'hiver. La reine arrive à vivre jusqu'à 5 ans tandis que les ouvrières ne vivent environ que 40 jours au printemps et en été, ou 5 à 6 mois durant l'automne et l'hiver. Les mâles, qui sont présents essentiellement durant le printemps et l'été dans la colonie, peuvent vivre 4 à 5 mois.

On compte près de 20 000 espèces d'abeilles dans le monde, mais seulement 1 400 sont recensées en France. *Apis mellifera* ne représente qu'une faible partie d'entre elles. On classe les abeilles en 2 familles : les abeilles sociales (dont *Apis Mellifera*) et les abeilles solitaires.



Qu'est-ce que l'AAAG ?

Certains apiculteurs d'Ornex sont adhérents à l'Association des Apiculteurs de l'Arrondissement de Gex qui fait partie du Syndicat des Apiculteurs de l'Ain. Elle transmet régulièrement à ses adhérents les dernières informations sanitaires, législatives... L'AAAG peut apporter également un encadrement mais aussi une aide précieuse pour l'obtention des uniques traitements autorisés pour aider les abeilles à lutter contre les acariens qui l'affaiblissent et peuvent faire mourir les colonies.

Quels sont aujourd'hui les plus grands dangers pour les abeilles ?

De nos jours, la pollution affecte fortement la santé de nos abeilles. Heureusement le Pays de Gex n'est pas une zone de culture intensive mais il y a quand même la pollution de l'air, les voitures, les avions. Le réchauffement climatique devient problématique ainsi que l'urbanisation intensive qui touche directement le bien-être de tous les insectes.

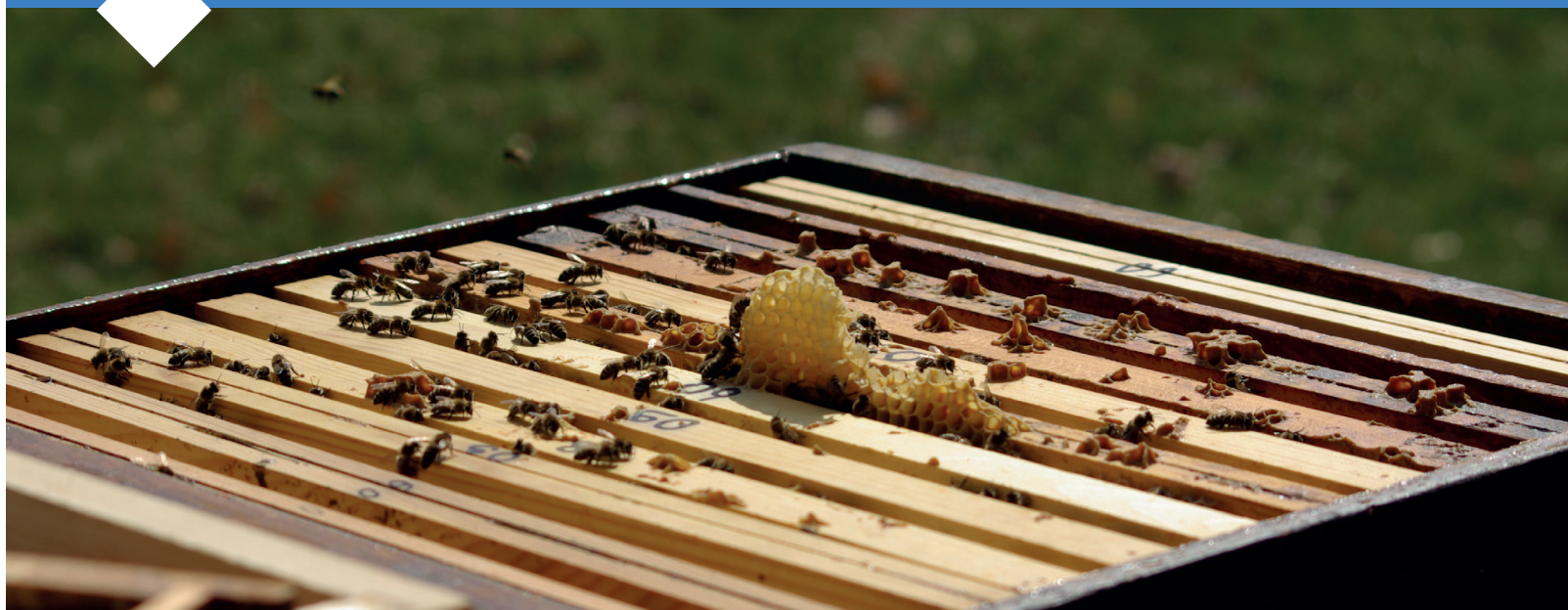
Les apiculteurs d'Ornex s'accordent à dire que les abeilles qui butinent sur le territoire sont plutôt en bonne santé, et plus ou moins touchées par ces problématiques de pollution pour le moment. Les maladies comme par exemple, « la loque européenne » sont exclusivement à prévenir car aucun médicament n'est autorisé. D'autres, relativement graves doivent être directement déclarées aux autorités sanitaires. Ainsi, en cas de « loque américaine » par exemple, l'ensemble du rucher doit être immédiatement brûlé.

Les frelons asiatiques, les acariens et autres petits coléoptères font partie des dangers majeurs qui menacent les abeilles.

Le frelon asiatique est récemment arrivé dans la région, c'est un grand prédateur de l'abeille.

Le varroa, acarien parasite de l'abeille, peut également être une cause destructrice d'une colonie d'abeilles. Le *Varroa destructor*, de son nom scientifique, est apparu dans les années 1980, depuis il existe des traitements d'une efficacité relative. L'apiculteur doit surveiller attentivement ses colonies et veiller entre autres à ce que leur environnement puisse leur assurer une alimentation suffisante et diversifiée tout au long de la saison apicole.





Comment les Ornésiens / citoyens peuvent-ils agir pour préserver les abeilles ?

Pour les Ornésiens qui le souhaitent, divers moyens existent pour aider les insectes pollinisateurs dont les abeilles mellifères de nos apiculteurs. Par exemple : planter des fleurs mellifères dont font partie toutes les plantes aromatiques et d'autres crocus, centaurees. Planter également des haies diversifiées, pratiquer un jardinage sans pesticides, laisser des coins de pelouse non tondus avec des fleurs des prés, pissenlits, coquelicots, trèfles...

Les Ornésiens sont également invités à contacter la mairie à la vue de frelons asiatiques, espèce nuisible, afin que le nid soit détruit. Ils sont visibles, en général dès la mi-mars jusqu'au mois de novembre. À ne pas confondre avec les frelons européens qui eux sont protégés.

Les apiculteurs insistent sur l'importance de valoriser tout comportement « écologique » individuel, qui a directement des effets positifs sur les insectes du territoire.



Et si les abeilles disparaissaient ?

L'abeille, insecte pollinisateur, est une véritable sentinelle écologique, elle est un maillon important de la chaîne alimentaire puisque 40% de notre alimentation dépend de la pollinisation, elle est aidée dans cette tâche par de multiples autres insectes pollinisateurs. On sait aujourd'hui que si l'abeille disparaissait, les oiseaux disparaîtraient dans la foulée. Ce processus est d'ailleurs déjà bien enclenché. Ce serait donc aussi une catastrophe pour l'être humain et son alimentation. D'après les estimations les abeilles sont directement responsables de la production de 70% des fruits, légumes et noix.

Déclaration administrative des ruches

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire. Elle permet également d'obtenir des aides européennes dans le cadre du Plan Apicole Européen qui soutient la réalisation d'actions en faveur de la filière apicole française. La déclaration de ruches est à réaliser en ligne, elle permet ainsi l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Le numéro d'apiculteur (NAPI) sera demandé lors de la procédure.

► **Malgré la crise, les dossiers avancent**

Dans l'avalanche de mauvaises nouvelles qui caractérise la crise actuelle, sait-on seulement que les collectivités territoriales (communes, communautés de communes, départements, régions) sont aux premières loges pour soutenir l'investissement dans notre pays ? Covid-19 oblige, la plupart des inaugurations prévues n'ont pas pu avoir lieu. Et pourtant ! Engagés parfois depuis plusieurs années, d'importants travaux soutenus par la collectivité sont à présent achevés ou en cours de l'être.

Qu'on songe à la mise aux normes de la mairie, à la rénovation du centre de premiers secours, au nouveau local associatif de la Courterée (travaux réalisés par la commune), à l'aménagement des infrastructures liées au Bus à haut niveau de service (travaux réalisés par le département et la commune), à la gendarmerie

(travaux réalisés par le SIVOM de l'est gessien), à la ressourcerie-déchèterie et à la voie piétons-cycles Gex-Ferney (travaux réalisés par Pays de Gex agglo), tous ces chantiers menés à bien ou en cours de finalisation confèrent à notre commune une place privilégiée dans l'agglomération gessienne.

Parce que les chantiers futurs se décident maintenant, la municipalité ne ménage pas sa peine pour optimiser l'aménagement du collège et du gymnase, à préparer des mesures concrètes en faveur de la biodiversité, et à créer de nouveaux espaces de vie au centre-bourg en lien avec l'aménagement du quartier de la mairie. Fidèle à son esprit d'ouverture et de concertation, la municipalité ne manquera pas de revenir plus largement vers vous sur ces dossiers dès que les conditions le permettront.

Les membres de la liste « Ornex demain »

► **Davantage de soutien à nos commerçants, restaurateurs et associations**

Nous avons tous traversé une année 2020 éprouvante. Certains ont dû affronter la maladie, d'autres portent aujourd'hui le deuil d'un proche emporté par le virus, vous-même ou des voisins ont connu de grandes difficultés de précarité ou de violence liées au confinement. Sans la responsabilité de chacun, nos difficultés continueront. Au cours de ces confinements Covid-19, nous regrettons d'avoir été très peu impliqués par la municipalité, si ce n'est pour la distribution des masques offerts par la Région. L'équipe d'Ornex Ensemble est et reste mobilisée pour toute action qui permettra aux Ornésiens de traverser cette crise sanitaire le mieux possible. Nous regrettons aussi l'absence de soutien aux associations, commerçants et restaurateurs de la commune, durement touchés économiquement, malgré les propositions que nous avons faites.

Passée cette difficile période de crise, souhaitons d'abord que tous les Ornésiens puissent retrouver rapidement

une « vie normale », mais souhaitons également que la majorité soit à l'écoute et implique davantage les conseillers d'opposition dans les décisions et futures manifestations municipales...

La ville bienveillante que nous appelons de nos vœux est une ville où chacun de nous pourra trouver sa place, se rencontrer et s'enrichir, de nos enfants à nos aînés, en passant par nos jeunes et nos actifs, sans oublier nos concitoyens les plus fragiles et les plus démunis. Nous y mettrons toute notre force, toute notre énergie, toute notre passion commune.

À toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021.

L'équipe « Ornex Ensemble »

Retrouvez nos publications sur la page Facebook « Ornex Ensemble ».

Ghizlane MASRARI, Ludovic ROCHAS, Magali LEBOLD, Fathi KHIAR, Héroïse GRANGE, Philippe GUINOT

► Cours d'informatique à l'intention de nos aînés

Les ateliers d'informatique mis en place le jeudi matin par le service social communal et les « Surfeurs d'argent » ont rapidement été victimes de leur succès. Chaque semaine, huit participants ont répondu présent, venant soit avec leur propre équipement informatique, soit en utilisant les tablettes et PC mis à disposition.

Pour les organisateurs, la nouvelle formule de ces ateliers, qui consiste à aborder des thématiques précises en deux parties, théorique et pratique, a rempli ses objectifs.

Malheureusement interrompus par le reconfinement, les cours proposés dans la salle du conseil municipal, récemment équipée d'un vidéo projecteur, reprendront dès que possible.



► Exposition

Jusqu'au 18 avril 2021, venez découvrir les œuvres d'Elisabeth Meylan et Valérie Duramé, artistes ornésiennes, dans les couloirs de la nouvelle mairie.



Hommage à Uli Piest

Le 25 octobre 2020 disparaissait Uli Piest

Uli était quelqu'un de très chaleureux et actif. Président du Sou de l'école des Bois, il consacra beaucoup de temps aux enfants de l'école mais pas seulement. L'année dernière, il s'était inscrit sur la liste électorale « Ornex Demain » afin de participer à la vie de sa commune. Il souhaitait notamment, par son expérience professionnelle, promouvoir la mobilité douce et le développement durable. La commune d'Ornex présente ses sincères condoléances à toute sa famille.



► Rentrée des classes

Le mardi 1^{er} septembre 2020, dans un contexte sanitaire très complexe, les personnels des écoles des Bois et



de Villard ont accueilli les enfants et les parents pour une rentrée jugée soignée. Cette année, bien évidemment, le café d'accueil n'a pas eu lieu. Félicitations à Mme Magali Barril, nouvelle directrice de l'école des Bois.

► Paniers pour les aînés

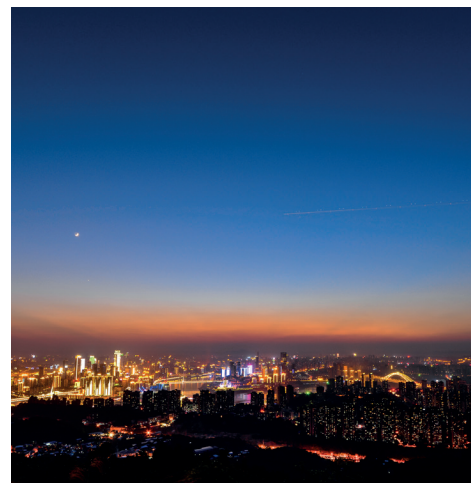
En décembre dernier, ce sont plus de 160 paniers qui ont été distribués à nos aînés ornésiens. Les habitants de plus de 70 ans ont pu choisir parmi leur formule : sucré ou salé. Un peu de douceur et de bien être pour conclure cette année 2020 un peu spéciale.

Une sortie au Parc des Oiseaux à Villars-les-Dombes est également prévue au printemps, si la situation sanitaire le permet.



► Lutte contre la pollution lumineuse

Dans le cadre de sa politique environnementale, la municipalité souhaite réduire les effets négatifs de l'éclairage nocturne, en le circonscrivant à la RD 1005 et aux routes départementales (rue de Divonne, Villard, Moëns et Brétigny). La place de l'Église, les parkings des écoles de Villard et des Bois resteront éclairés. Un courrier à l'attention des lotissements dont les voies privées ouvertes à la circulation publique sera spécialement adressé courant janvier afin d'étudier de concert les modalités permettant l'extinction des candélabres sur les axes secondaires la nuit de 23h à 5h30 du matin. Cette première concertation sera suivie, dès que les conditions sanitaires le permettront, d'une réunion publique dédiée.



► Budget participatif : à vos projets !

Vous êtes Ornésiens, vous avez 9 ans ou plus, et vous souhaitez prendre part aux choix de projets pour la commune, ou vous-même proposer des projets aux habitants ? Le dispositif du budget participatif vous accompagne. La commune met à votre disposition, dès 2021, un budget de 5€ par habitant.

Vous avez un projet d'intérêt général, que vous estimez entre 2 000 et 10 000€, et que vous souhaitez mettre en œuvre. La première étape sera de déposer un dossier. Sa faisabilité sera étudiée, et soumise à l'étude d'un atelier de co-construction, qui réunira un ou plusieurs agents municipaux, et R. OTZENBERGER, Conseiller municipal qui a initié et porte ce projet de démocratie participative. Une fois le projet techniquement, juridiquement et financièrement étudié, il sera soumis à l'avis du comité de sélection, composé d'habitants volontaires, et d'élus du Conseil municipal. Il vérifiera que les projets proposés sont conformes aux exigences du règlement.

Ainsi les projets pourront répondre aux besoins des habitants pour un quotidien plus agréable, une amélioration, un embellissement du cadre de vie, mais aussi à des besoins d'aménagement pour sécuriser l'espace public, de lutte contre les changements climatiques et d'adaptation à ces changements, de préservation de la biodiversité. Ils peuvent viser à favoriser le lien social, la solidarité ou la convivialité sur le domaine public de la commune ou encore promouvoir l'art et culture.

Les projets présentés doivent s'inscrire dans la durée (ne pas être réalisés juste pour un événement, mais durer dans le temps), et être réalisables dans l'année. Vous choisirez les projets qui vous semblent les plus intéressants pour la commune en votant sur la plateforme dédiée entre le 20 et le 30 mai 2021. Tous les Ornésien(ne)s, dès 9 ans peuvent voter, pour 3 projets au maximum, auxquels il faudra donner un ordre de priorité.

Les élus attendent vos propositions avec impatience, et espèrent que vous serez nombreux à voter pour donner du sens à ce budget participatif, que les élus ont conçu comme un réel outil de démocratie, adapté aux Ornésiens et à leur commune.

Le calendrier

Je souhaite être membre du comité de sélection pour choisir les projets éligibles	Courriel à communication@ornex.fr ou courrier simple à la mairie dès maintenant et avant le 31 mars 2021
Je souhaite déposer un projet	Avant le 30 avril 2021 en remplissant le formulaire que vous trouverez sur le site Internet de la commune (www.ornex.fr) ou par courrier simple
Je vote pour les projets que je préfère	Entre le 20 et le 30 mai 2021 sur la plateforme dédiée
Je suis la réalisation de mon projet élu	Entre le 1 ^{er} juin et le 31 décembre 2021

► *La nouvelle Gendarmerie*

À défaut d'une inauguration officielle, les Maires des trois communes du SIVOM de l'est gessien, Aurélie CHARILLON (Prévessin-Moëns), Jean-François OBEZ (Ornex) et Daniel RAPHOZ (Ferney-Voltaire) ont procédé le 16 novembre dernier à la remise des clefs de la nouvelle gendarmerie d'Ornex, sise dans le quartier de Béjoud, en face de l'école des Bois, en présence du lieutenant Stéphane WIERNASZ, Commandant de la brigade autonome d'Ornex et du Capitaine Jean-Paul BARD (Gex).

Au terme d'un chantier de près de deux années, suivi par les équipes du SIVOM présidé par Max Giriat - excusé pour cause de quarantaine -, ce nouvel équipement, conçu pour accueillir les familles de 27 militaires, permettra de renforcer considérablement la présence des forces de l'ordre sur notre territoire et la desserte, outre des trois communes du SIVOM, de Versonnex et Sauverny. Deux fois plus grand que les locaux de l'ancienne gendarmerie, elle aussi sise à Ornex, ce nouvel équipement, bien distribué, lumineux, avec vue sur les Alpes et le Jura, comprend outre les logements des gendarmes, séparés, tous les locaux nécessaires au bon fonctionnement de ce service d'État : accueil, bureaux, armurerie, garages... répartis sur une superficie de 325 m². Livrée en 1980, l'ancienne caserne de gendarmerie présentait des signes de vétusté et une capacité insuffisante pour l'accueil des militaires et de leurs familles : en 2005, des préfabriqués avaient dû même être ajoutés. Pour financer une partie du nouvel équipement, les locaux de l'ancienne gendarmerie ont été vendus pour être réhabilités en logements. Bailleur de l'édifice, le SIVOM percevra un loyer annuel destiné à couvrir les emprunts nécessaires à sa construction.

Le projet en chiffres :

- 18 mois de travaux initialement prévus.
- Un bâtiment de plain-pied de 325 m² qui accueillera le public mais également les bureaux des militaires, des chambres de sûreté, des pièces d'audition, une chambre d'hébergement pour un gendarme adjoint volontaire.
- Des locaux techniques de 100 m² avec garages, stockages et groupe électrogène.
- Une cour de service de 200 m² avec une aire de lavage.
- 3 bâtiments totalisant 27 logements de fonction du T2 au T6 pour les gendarmes et leurs familles.
- 3080 m² de surface totale de plancher.
- 8000 m² de terrain.
- 6 750 000 € : montant des travaux (honoraires, frais et études inclus).
- Subventions de l'État : 1 060 000 € dont 740 000 € de la Direction générale de la gendarmerie nationale et 320 000 € de la Dotation d'équipement des territoires ruraux.



MAIRIE

45, rue de Bėjoud - 01210 Ornex
Tél. 04 50 40 59 40 • mairie@ornex.fr
www.ornex.fr

- Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30-12h et 14h-18h
- Mardi : 14h - 18h (fermée le mardi matin)

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU - Urgences médicales

18 POMPIERS

Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse

112 ACCIDENT OU AGRESSION

De tous les portables sur le territoire européen

17 GENDARMERIE

Ouverture de la gendarmerie : du lundi au samedi,
8h-12h / 14h-18h ; dimanche, 9h-12h / 15h-18h

SAPEURS-POMPIERS 04 50 40 66 84
Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns

Multi-accueil

- **LA FARANDOLE**
1, avenue Voltaire - Ferney-Voltaire 04 50 56 50 87
- **LES PETITS ÉLECTRONS**
83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns 04 50 40 08 46
- **LES P'TITS GALLOPINS** (crèche privée)
59, rue de l'Avenir - Ornex 04 50 99 94 38

Services sociaux

- **ASSISTANTE SOCIALE**
Sur rendez-vous 04 50 40 73 41
- **CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE**
789, avenue de Vessy - Ornex 04 50 42 89 87
Permanences : lundi 12h-14h et mardi 11h-14h
- **POINT D'ACCÈS AU DROIT**
148, rue du Commerce - 01170 Gex 04 50 41 35 86
- **CAF DE L'AIN**
0 810 25 01 10 (prix appel local) et www.caf.fr

Médical et paramédical sur la commune

- **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**
D^r Paul Blunier - Les Arcades d'Ornex 04 50 40 42 41
D^r Claudie Thiry - 755, rue de Genève 04 50 40 10 40
- **DENTISTES**
D^r Merchad Elmi et D^r Sarah Mahdi
33, rue de Villard 04 50 40 40 26
- **OSTÉOPATHE**
Nicolas Fiévet - 755, rue de Genève 06 52 04 31 26
- **ÉTIOPATHE**
Charlène Lacroix - Les Arcades d'Ornex 04 50 40 65 73
- **PSYCHOLOGUES**
Michelle Jourdan 06 85 14 98 29
- **PHARMACIE DES ARCADES**
D^r Sophie Delorme Duret 04 50 40 53 86
- **PHARMACIE DE GARDE**
3237
- **INFIRMIÈRES**
L'Avant-Centre - 13, chemin du Levant 04 50 99 95 45
01210 Ferney-Voltaire

Coaching

- Sophie Froissart - 755, rue de Genève 07 54 83 23 75


LA GAZETTE
Abonnez-vous
dès maintenant
à la **Gazette**
en ligne

www.ornex.fr

Que tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux-nés et leurs familles

- 06/06/2020 : Julia FINET
- 09/06/2020 : Juliann FAHAM
- 15/06/2020 : Arya DEROCHEFORT
- 08/07/2020 : Jade MAILLARD
- 27/08/2020 : Eloghene ARUKAWHORE
- 28/08/2020 : Laïs SURBACK
- 20/09/2020 : Noé WALLET

Toutes nos félicitations aux mariés

- 12/08/2020 : Assel TASSYBAYEVA & Alexis LECLERCQ
- 03/10/2020 : Leza LEMBWADIO & Diego NAGERA
- 05/10/2020 : Ariadne ABEL-VELEGRACKI & Anthony BIOTEAU
- 07/11/2020 : Julie SOW & Harold BOUVARD
- 21/11/2020 : Alice LIBERSA & Paul LABBAS

N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

- 01/09/2020 : SAIDI Mimoun
- 07/09/2020 : GUEGUEN Monique, née VIGNET
- 25/10/2020 : PIEST Ulrich
- 08/11/2020 : ROSA Micheline, née DELAGE
- 09/11/2020 : DIDENTE Anne, née VIGNEAU
- 16/11/2020 : PERRIN Lucienne, née BERMANN
- 18/11/2020 : MEYLAN Marcel
- 20/11/2020 : DELUERMOZ Gisèle née LALLEMAND
- 20/11/2020 : ZMIROU Elie
- 25/11/2020 : LOICHEMOL Fernande née BRETONES
- 02/12/2020 : DUBREUIL Jeannine née BERNARD
- 02/12/2020 : MONCEYRON Anne née DARIAS
- 27/11/2020 : BAKKER Fredericus
- 08/12/2020 : DUPIRE Marie née BESSONNARD
- 08/12/2020 : BONET Louis

► Solidarité

Depuis le début de l'épidémie, le service social de la mairie ne cesse de mettre en place de nouvelles mesures d'accompagnement à destination des plus fragiles. Depuis un an maintenant, personnels, élus et bénévoles multiplient les initiatives.

Approvisionnement en médicaments : le service social propose de faciliter l'approvisionnement en médicaments aux habitants, en partenariat avec les pharmacies des environs.

Courses à domicile : le partenariat avec Intermarché de Saint-Genis-Pouilly est maintenu et le système de commande et livraison à domicile des courses se poursuit. Toutes les personnes âgées de 70 ans et plus domiciliées dans la commune ont accès à cette formule. Toutes les semaines, le service social recense par courriel ou sur appel les listes de commissions à faire suivre au supermarché.



Masques aux habitants : le port du masque étant aujourd'hui obligatoire presque partout, les habitants peuvent encore venir récupérer des masques en tissu lavable à l'accueil de la mairie.

Pharmacie « click and collect » : la pharmacie des arcades assure également son service de livraison aux patients les plus fragiles et/ou sans possibilité de déplacement, gratuitement via son service cliquez-retirez. Les patients peuvent s'adresser directement leurs ordonnances via l'adresse : **pharmaciedesarcades01@gmail.com** ou au **04 50 40 53 86**.



Pour tout renseignement,
contacter Laetitia Douilliez :
social@ornex.fr
07 70 00 26 04



**Les commerçants
& artisans de la commune
s'adaptent et
mettent en place le
Click & Collect**

**Liste disponible sur
www.ornex.fr**

Message des Sapeurs-Pompiers

Suite à la pandémie du coronavirus, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Ornex a pris la décision d'annuler sa traditionnelle tournée des calendriers. Il serait irresponsable de faciliter la circulation de la Covid-19 en allant faire du porte à porte. Les Pompiers regrettent ces moments d'échange qui n'existeront pas cette année, mais la santé des Ornésiennes et des Ornésiens est bien évidemment leur priorité. Ils vous remercient toutes et tous pour votre soutien et vous souhaite une heureuse année 2021. Soyez prudents !



Ont participé à l'élaboration de ce numéro :
Marie-Claude ROCH (adjointe), Isabelle GOUDET,
Evelyne HUSSELSTEIN, Laetitia DOUILLIEZ.

Crédits photographiques :
Geoffrey GALLUCCI.

Responsables de publication :

- **Directeur :** Jean-François OBEZ, Maire, et
Isabelle GOUDET, Directrice générale des Services.
- **Rédacteurs :** Olivier GUICHARD (adjoint),
Geoffrey GALLUCCI (chargé de communication).

